

SRAS

VARIOLE

INFLUENZA

SE PRÉPARER POUR Y FAIRE FACE

CONTEXTE

L'Organisation mondiale de la santé et les responsables des services de santé publique de tous les pays considèrent impératifs que des mesures soient mises en place rapidement pour se préparer à faire face au SRAS, à la pandémie attendue d'influenza et à une éventuelle attaque terroriste avec le virus de la variole. Exagéré? Faut-il rappeler à quel point le SRAS est venu perturber le fonctionnement du système de santé à Toronto, les problèmes majeurs causés par la grippe espagnole de 1918 et le fait que les États-Unis ont vacciné, en 2001, des milliers de personnes contre la variole en cas d'attaque terroriste.

Santé Canada entend proposer des plans canadiens d'urgence pour la pandémie d'influenza et pour la variole. De son côté, le Québec sera appelé à mettre en place ses propres plans d'urgence. Tous, professionnels de la santé publique, décideurs et gestionnaires des institutions publiques, doivent être conscients de ces menaces et mobiliser les ressources de leurs organisations pour se parer à toute éventualité. Le symposium insistera sur l'impact potentiel de ces menaces si elles se concrétisent au Québec, ainsi que sur les mesures à instaurer dès maintenant et au moment où l'alerte sera donnée.

OBJECTIFS

Analyser les perspectives d'évolution des principales menaces infectieuses et les conséquences potentielles sur la santé publique, le système de soins et la société.

Connaitre les responsabilités, les implications et le mode d'organisation en sécurité civile et en mesure d'urgence sociosanitaire lors d'un sinistre de nature infectieuse.

Réviser les équipements de protection adéquats en milieu hospitalier et le contexte légal et réglementaire pour leur utilisation.

CLIENTÈLE VISÉE

Les responsables et les personnes qui travaillent en maladies infectieuses, en santé au travail, en mesures d'urgence, en prévention des infections provenant de différents milieux tels les centres hospitaliers, les CLSC, les régies régionales de la santé et des services sociaux et les municipalités.

Les responsables des unités familiales et des centres de formation continue des facultés de médecine et de nursing.

LUNDI 27 OCTOBRE 2003

WYNDHAM MONTRÉAL | SALLE : GRAND SALON B
1255, rue Jeanne-Mance, Montréal (Québec)
1-800-361-8234

PROGRAMME

8 h Accueil des participants

9 h Allocution d'ouverture

ALAIN POIRIER, directeur national de la santé publique et sous-ministre adjoint, ministère de la Santé et des Services sociaux

9h30 SRAS, variole, pandémie d'influenza

GASTON DE SERRES, médecin-conseil en immunisation, Institut national de santé publique du Québec
JEAN-LUC GRENIER, médecin-conseil en immunisation, Direction de la santé publique des Laurentides
MARYSE GUAY, médecin-conseil en immunisation, Institut national de santé publique du Québec

10h15 Pause-santé

10h45 Le volet santé publique du plan québécois d'intervention sur le contrôle de la variole

MONIQUE LANDRY, médecin-conseil, direction de la protection de la santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux

11 h L'importance de la protection personnelle en milieu hospitalier – l'expérience torontoise

ANDRÉ DASCAL, professeur agrégé, département de médecine, microbiologie et immunologie, Université McGill

11h30 Période de questions

12h Dîner

13h30 Rôles et responsabilités des autorités sanitaires et civiles au regard des situations d'urgence de nature infectieuse

Les obligations partagées et le programme de protection respiratoire

LUC MÉNARD, conseiller en prévention-inspection, Commission de la santé et de la sécurité du travail

La coordination ministérielle en sécurité civile

PATRICE GUYARD, coordonnateur ministériel en sécurité civile, ministère de la Santé et des Services sociaux

Les problématiques d'urgence en maladies infectieuses et l'organisation au sein du réseau de la santé

LUC BOILEAU, président-directeur général, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie

14h15 Période de questions

14h30 Pause-santé

15 h Obligations liées aux responsabilités des différents acteurs

Les conséquences d'une situation d'urgence sur le système de santé et la société, et les mesures à instaurer pour la gérer

ANIMATEUR : MARC DIONNE, directeur scientifique, Institut national de santé publique du Québec
MICHÈLE BIER, médecin-conseil en immunisation, Direction de la santé publique de Montréal-Centre
MICHEL SAVARD, médecin-conseil, direction de la protection de la santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux
CLAUDE MARTEL, responsable de la mission santé en sécurité civile, ministère de la Santé et des Services sociaux

16h Période de questions

16h15 L'équipement requis de protection personnelle

ANIMATRICE : CÉLINE LEMIEUX, responsable de la coordination et du suivi du programme de santé au travail, direction de la protection de la santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux
JACQUES LAVOIE, hygiéniste industriel, programme d'hygiène du travail, Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité au travail
LUC BHÉRER, médecin-conseil en santé au travail, direction de la protection de la santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux

16h45 Période de questions

17 h Mot de la fin

HORACIO ARRUDA, directeur de la protection de la santé, ministère de la Santé et des Services sociaux

17h10 Collecte des feuilles d'évaluation

SE PRÉPARER POUR Y FAIRE FACE

INSCRIPTION

TARIF

90 \$ + taxes = 103,52 \$

Le tarif comprend l'accès aux conférences, les pauses et le diner.

MODE DE PAIEMENT

Faire parvenir par la poste ou remettre sur place un chèque ou un mandat postal au nom de l'Institut national de santé publique du Québec/Variole.

ANNULATION OU ABSENCE

En cas d'annulation ou d'absence, l'inscription n'est pas remboursable mais peut être transférée à une autre personne.

HÉBERGEMENT

Afin de bénéficier d'un tarif de chambre de 129 \$ par nuit en occupation simple ou double, les réservations doivent être effectuées AVANT LE 8 OCTOBRE 2003 en mentionnant la journée SRAS, VARIOLE, INFLUENZA auprès de l'hôtel :

Wyndham Montréal
1255, rue Jeanne-Mance, Montréal (Québec), H5B 1E5
1-800-361-8234

Plus de renseignements sur l'hôtel sont disponibles sur le site Web au : www.wyndham.com/montreal

STATIONNEMENT ET MÉTRO

L'hôtel dispose d'un stationnement intérieur.

Station de métro Place-des-arts

RECONNAISSANCE DE FORMATION POUR LES PARTICIPANTS

Le programme « SRAS-Variole-Influenza, se préparer pour y faire face » rencontre les exigences quant au développement et aux critères de contenu scientifique en Formation médicale continue.

Le vice-décanat à la Formation professionnelle continue de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal reconnaît :

- pour le médecin spécialiste, 1 crédit par heure de participation de la section 1 du Programme de maintien du certificat du Collège Royal des médecins et chirurgiens du Canada pour un maximum de 5 crédits;
- pour les médecins de famille, 5 heures créditées de catégorie 1 en FMC. Ce programme est admissible pour chaque omnipraticien de la province de Québec au remboursement de ressourcement suite à l'entente avec le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Pour tout autre participant, une attestation correspondant au nombre d'heures auquel vous aurez participé (5 unités de formation continue).

Tous les participants qui réclameront une reconnaissance de formation devront signer la feuille de présence à cette fin et réclamer leurs unités proportionnellement à leur participation à l'activité.

L'Institut national de santé publique du Québec est un établissement d'enseignement reconnu en vertu de l'article 7.6 de la loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre.

M. Mme

Prénom

Nom

Occupation

Organisation

Adresse

Ville

Province

Code postal

Téléphone ()

Télécoieur ()

Courriel

Paiement ci-joint Je paierai par chèque sur place

Signature

Date

PHOTOCOPIEZ LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION ET RETOURNEZ-LE À MADELEYNE DUBÉ AVANT LE 20 OCTOBRE 2003.

A. PAR LA POSTE AVEC VOTRE PAIEMENT : Madeleyne Dubé

Institut national de santé publique du Québec
945, av. Wolfe
Ste-Foy (Québec) G1V 5B3

B. PAR TÉLÉCOPIEUR :

(418) 654-3134
(Le paiement sera exigé sur place, par chèque uniquement.)

RENSEIGNEMENTS :

MADELEYNE DUBÉ

(418) 650-5115, poste 5200
madeleyne.dube@inspq.qc.ca

COMITÉ ORGANISATEUR

MICHÈLE BIER, médecin-conseil en immunisation,
Direction de la santé publique de Montréal-Centre

MARC DIONNE, directeur scientifique, Institut national
de santé publique du Québec

CÉLINE FARLEY, responsable de la formation, Institut
national de santé publique du Québec

JEAN-LUC GRENIER, médecin-conseil en immunisation,
Direction de la santé publique des Laurentides

MONIQUE LANDRY, médecin-conseil, direction de
la protection de la santé publique, ministère de la
Santé et des Services sociaux

CÉLINE LEMIEUX, responsable de la coordination et
du suivi du programme de santé au travail, direction
de la protection de la santé publique, ministère de
la Santé et des Services sociaux

CLAUDE MARTEL, responsable de la mission santé
en sécurité civile, ministère de la Santé et des
Services sociaux

MICHEL SAVARD, médecin-conseil, direction de la
protection de la santé publique, ministère de la
Santé et des Services sociaux